

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 2 FÉVRIER 2026 À 19 H 30 À L'HÔTEL DE VILLE.

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

Les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Serge-Paul Jean, Danny Roy et Ghislain Gagné et Stéphane-Alexandre Blais.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière.

2026-02-02-01 Ouverture de la séance

2026-02-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2026-02-02-03 Adoption du dernier procès-verbal

2026-02-02-03.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026 soit adopté.

2026-02-02-04 Liste des déboursés du mois de janvier

Pour faire suite à l'étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par le conseiller Ghislain Gagné et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que cette liste au montant de 114 719,06 \$ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

2026-02-02-05 Correspondance (dons)

La greffière-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 12 janvier 2026. Le président résume les communications ayant un intérêt public.

Festival de hockey M9 de Bonaventure 2026

Il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) qu'une contribution financière de 100 \$ soit versée pour soutenir le 1^{er} Festival Novice de Bonaventure (anciennement tournoi novice de Bonaventure) qui aura lieu les 14 et 15 mars 2026.

2026-02-02-06 Avis de motion – Règlement numéro 538-26
Concernant l'adoption d'un programme de revitalisation à l'égard
de secteurs particuliers du territoire de la Municipalité de Saint-
Siméon

Le conseiller Stéphane-Alexandre Blais donne avis de motion à l'effet qu'à une séance subséquente, sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 538-26, concernant l'adoption d'un programme de revitalisation à l'égard de secteurs particuliers du territoire de la Municipalité de Saint-Siméon.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

2026-02-02-07 ADMQ – Congrès 2026

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagné et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'accepter l'inscription de madame Nathalie Arsenault au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu au Centre des congrès de Québec du 17 au 19 juin 2026.

2026-02-02-08 AGSICQ – renouvellement annuel 2026

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que soit renouvelée l'adhésion de monsieur Ghislain Gagné auprès de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) pour l'année 2026.

2026-02-02-09 Programme d'aide financière pour la formation des pompiers
volontaires

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a établi un programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif de favoriser, sur le territoire québécois, l'acquisition des compétences et des habiletés, notamment exigées par le Règlement, pour que les pompiers qui exercent au sein des SSI municipaux interviennent efficacement et de manière sécuritaire lors de la lutte contre les incendies, en cas de sinistre ou en cas de situation d'urgence pour réduire les conséquences sur la vie, les biens ou l'environnement;

ATTENDU QU'une somme est accordée annuellement aux organisations admissibles, par l'intermédiaire de leur autorité régionale (AR), pour le démarrage de ces programmes pour un nombre déterminé de candidats pompiers;

ATTENDU QUE pour que les demandes soient considérées, les organisations admissibles doivent faire part de leurs besoins en formation à l'AR de leur territoire pour la prochaine année financière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon prévoit la formation d'un (1) pompier pour le programme Pompier I et de six (6) opérateurs d'autopompe au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QU'une demande d'aide financière soit présentée dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation d'un (1) pompier pour le programme Pompier I et de six (6) opérateurs d'autopompe;

QUE la Municipalité transmette sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Bonaventure, en conformité avec l'article 6 du Programme.

2026-02-02-10 Service incendie – promotion au grade de capitaine

Monsieur le conseiller Serge-Paul Jean déclare son conflit d'intérêts et s'abstient de voter.

ATTENDU QUE monsieur Serge-Paul Jean, pompier au sein du Service incendie depuis le 5 mars 2012, a démontré un professionnalisme exemplaire, un leadership reconnu, ainsi qu'une maîtrise des compétences opérationnelles et techniques requises pour exercer les fonctions de capitaine;

Il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à la majorité (des membres du Conseil) :

QUE monsieur Serge-Paul Jean, pompier au sein du Service incendie, soit promu au grade de capitaine, ce, à compter du 9 janvier 2026;

QUE les responsabilités et conditions liées à ce poste soient appliquées selon les règles en vigueur.

2026-02-02-11 Autorisation de publication de l'appel d'offres public numéro SS.2026-01

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon souhaite procéder à l'acquisition d'une unité d'urgence usagée pour le Service incendie;

ATTENDU QUE le coût estimé est supérieur au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 du *Code municipal du Québec* ;

ATTENDU QUE, suite à l'appel d'offres public numéro SS.2025-01, la Municipalité n'a reçu aucune soumission;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE le conseil municipal autorise la publication d'un appel d'offres public numéro SS 2026-01 pour l'acquisition d'une unité d'urgence usagée pour le Service incendie;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à publier le devis d'appel d'offres sur le Service électronique d'appel d'offres (SEAO).

2026-02-02-12 Autres sujets

2026-02-02-12.1 Adhésion URLS GÎM

Il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que la Municipalité adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 151 \$, représentant le coût de la cotisation annuelle.

Messieurs Danny Roy et Ghislain Gagné sont délégués pour représenter la Municipalité à l'assemblée générale de l'organisme.

2026-02-02-13 Période de questions

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

Cinq (5) personnes étaient présentes.

2026-02-02-14 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Danny Roy propose la levée de la séance, il est 20 h 40.

Denis Gauthier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale

Pour approbation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE LUNDI 9 FÉVRIER 2026 À 19 H À L'HÔTEL DE VILLE.**

Après avis de convocation dûment signifié à chacun des membres, sont présents et forment quorum, sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

Les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Serge-Paul Jean, Danny Roy, Ghislain Gagné et Stéphane-Alexandre Blais.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière.

2026-02-09-01 Ouverture de la séance

2026-02-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont eu copie de l'avis de convocation dans les délais requis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion – Règlement numéro 539-26
Décrétant une dépense et un emprunt maximal de 350 000 \$ pour l'acquisition d'une unité d'urgence incendie usagée
4. Période de questions
5. Levée de la séance

**2026-02-09-03 Avis de motion – Règlement numéro 539-26
Décrétant une dépense et un emprunt maximal de 350 000 \$ pour
l'acquisition d'une unité d'urgence incendie usagée**

Le conseiller Richard Bourdages donne avis de motion à l'effet qu'à une séance subséquente, sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 539-26, décrétant une dépense et un emprunt maximal de 350 000 \$ pour l'acquisition d'une unité d'urgence incendie usagée.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

2026-02-09-04 Période de questions

Aucune question.

2026-02-09-05 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Pierre Sarrazin propose la levée de la séance, il est 19 h 10.

Denis Gauthier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale, greffière-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE LUNDI 16 FÉVRIER 2026 À 19 H À L'HÔTEL DE VILLE.**

Après avis de convocation dûment signifié à chacun des membres, sont présents et forment quorum, sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

Les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Serge-Paul Jean, Danny Roy et Ghislain Gagné.

Est absent : Le conseiller Stéphane-Alexandre Blais

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière.

2026-02-16-01 Ouverture de la séance

2026-02-16-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont eu copie de l'avis de convocation dans les délais requis;

CONSIDÉRANT QU'il ne peut y avoir d'autres sujets à débattre que ceux annoncés dans l'avis de convocation, tous les membres n'étant pas présents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du Règlement numéro 539-26
Décrétant une dépense et un emprunt maximal de 350 000 \$ pour l'acquisition d'une unité d'urgence incendie usagée
4. Période de questions
5. Levée de la séance

**2026-02-16-03 Adoption du Règlement numéro 539-26
Décrétant une dépense et un emprunt maximal de 350 000 \$ pour
l'acquisition d'une unité d'urgence incendie usagée**

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte le Règlement numéro 539-26, décrétant une dépense et un emprunt maximal de 350 000 \$ pour l'acquisition d'une unité d'urgence incendie usagée;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 9 février 2026 et qu'un projet dudit règlement a été déposé lors de cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'adopter le règlement décrétant une dépense et un emprunt maximal de 350 000 \$ pour l'acquisition d'une unité d'urgence incendie usagée, lequel est identifié sous le numéro 539-26 et inscrit au livre des règlements.

2026-02-16-04 Période de questions

Aucune question.

2026-02-16-05 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Pierre Sarrazin propose la levée de la séance, il est 19 h 05.

Denis Gauthier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale, greffière-trésorière

Pour approbation